

## EOLIEN VERSUS ISOLATION DES BATIMENTS

La lutte contre le changement climatique implique une réduction des émissions de gaz à effet de serre et il est normal que les pouvoirs publics subventionnent les actions ayant un tel effet.

Les chiffres dont nous allons faire état comparent la subvention apportée à l'éolien par tonne de gaz carbonique évitée à celle concernant l'isolation des bâtiments. Ces chiffres proviennent du Conseil d'Analyse Stratégique (CAS) qui a remplacé le Conseil Général au Plan créé par le Général de Gaulle à la Libération.

**Dans ce rapport « le pari éolien » N°23-2009, daté de décembre 2009, on lit :**

*L'écart entre le coût calculé et le tarif d'achat conduit à un surcoût pour la collectivité qui, ramené aux émissions évitées, représenterait entre 230 et 280 euros par tonne de CO<sup>2</sup> pour les éoliennes terrestres, et pourrait atteindre jusqu'à 490 euros pour celles implantées en mer. À titre de comparaison, le coût budgétaire de l'intervention publique est évalué à 2 euros par tonne de CO<sup>2</sup> réduite pour l'isolation thermique des parois opaques, à 31 euros pour la mise en place de chaudières à condensation et à 97 euros pour l'installation de pompes à chaleur géothermales, soit beaucoup moins que le coût d'abattement des éoliennes.*

Donc, selon ce rapport, la subvention apportée à l'éolien est de :

230 à 280 €/t de CO<sup>2</sup> évitée,

alors que pour l'isolation des bâtiments (parois opaques), dans l'exemple choisi, ce taux est de :

2 €/t de CO<sup>2</sup> évitée.

**Depuis 2009 la législation a évolué.** En particulier, pour les parois opaques l'aide porte sur la totalité des travaux (matériel + main d'œuvre) et l'article 3 de la loi de finances 2015 réforme le dispositif avec un taux unique de crédit de 30 % (plafonné à 8 000 € pour une personne seule, 16 000 € pour un couple + 400 € par personne à charge) sans obligation de réaliser un bouquet de travaux.

Dans ces nouvelles conditions plus favorables et en faisant l'hypothèse que le matériel représente 1/3 du coût complet :

**l'aide passe de 2 €/t à 9 €/t (2/0,2x3x0,3).**

Même maintenant avec ce nouveau chiffre : **comment est-il possible de justifier un tel écart ?**

**9 € pour l'isolation et 230 à 280 € pour l'éolien ?**

Ces chiffres proviennent du CAS, placé sous l'autorité du premier ministre et non du ministre de l'environnement.

Nous nous sommes posés la question suivante : et si les pouvoirs publics subventionnaient **la totalité de l'isolation** de ce bâtiment, qu'en serait-il ? Nous avons fait les hypothèses suivantes (situation actuelle) :

Part subventionnée selon la loi actuelle : 30 %

Coût pour l'État : 9 €/t : 0,3 = 30 €/t de CO<sup>2</sup> évitée.

Donc, si les pouvoirs publics avaient subventionné la **totalité du coût de l'isolation, dans l'exemple choisi, il en aurait coûté 30 €/t de CO<sup>2</sup> évitée, soit 8 fois au moins que pour l'éolien !**

En outre, vu l'état dans lequel se trouve notre pays et on peut se permettre de dire qu'on aurait : du travail pour les entreprises et l'artisanat si on fait de l'isolation et par contre un accroissement du déficit commercial si on implante des éoliennes !

Une conclusion indiscutable s'impose:

**Les pouvoirs publics n'affectent pas l'argent public là où il serait le plus utile, l'éolien bénéficiant d'une faveur injustifiée !**

Nous nous sommes aussi livrés à des calculs, mais comme ils ne proviennent pas du CAS, nous en donnerons simplement la conclusion :

*Le solaire thermique (fabrication d'eau chaude) et la géothermie profonde pourraient être subventionnés en totalité et à la tonne de CO<sup>2</sup> évitée, cela serait moins coûteux qu'avec l'éolien !*

**Remarque :** on pourrait à juste titre dire que l'exemple retenu pour l'isolation n'est pas représentatif et que la subvention pour l'éolien varie avec les prix de marché de l'électricité, **mais les écarts sont tels qu'il est inutile de s'attarder là-dessus !**

Nous avons tenté ces dernières années de trouver des explications à cette incongruité, au choix :

- pour des élus, implanter des éoliennes ça se voit et il y a des retombées fiscales, isoler des bâtiments ça ne se voit guère !
- la France, il est vrai, a pris des engagements européens mais nos négociateurs sont-ils si malhabiles de ne pas avoir su tirer profit du fait que la quantité de CO<sup>2</sup> rejetée par habitant est de 5,75 t alors qu'en Allemagne elle est était de 9,4 t en 2013 (Source : United Nations Statistics Division) ;
- il existe une caste parisienne influente pour laquelle, par pure idéologie, tout est justifié pour l'implantation des éoliennes ; tant pis pour nos oiseaux ou chiroptères, tant pis pour nos paysages, tant pis pour les habitants vivant à moins de 1 500 m. Dans ce domaine, c'est l'Allemagne qui est la plus en avance et non la France !
- les pouvoirs publics ne pouvaient pas faire autrement, il y a des énergies renouvelables partout en Europe et ne rien faire de visible sur ce plan c'était donner des arguments à ceux qui auraient pu soutenir que le nucléaire était responsable du non développement des renouvelables !